

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Décès de l'ancien conseiller d'Etat Pierre Aubert

Au nom des autorités cantonales, le Conseil d'Etat a appris avec une grande tristesse le décès de l'ancien conseiller d'Etat Pierre Aubert, à l'âge de 94 ans. Natif de la Vallée de Joux puis Aubonnois, le socialiste a dirigé les affaires sociales du Canton de 1969 à 1982, en réformant et modernisant l'approche et la vision de ce dossier.

Homme plutôt discret, fin et plein d'humour, passionné d'histoire et de montagne, Pierre Aubert est élu conseiller d'Etat le 26 janvier 1969. Il se voit confier le Département militaire et des assurances. En 1970, sous son impulsion, une révision de la loi sur l'organisation du Conseil d'Etat crée le Département de la prévoyance sociale et des assurances (DPSA). Ancêtre de l'actuel Département de la santé et de l'action sociale, ce nouveau département regroupe les affaires sociales, auparavant dispersées entre différents départements (Intérieur et Economie).

Le mandat de Pierre Aubert inaugure une nouvelle approche de la sécurité sociale, qui s'apparentait jusqu'alors davantage à la charité publique. Sous sa direction se crée ainsi le Service de l'enseignement spécialisé. Pierre Aubert préside à la rénovation des institutions pour enfants et adultes, ainsi qu'à la refonte de toutes les lois sociales vaudoises. Il fit notamment voter une nouvelle loi sur l'assurance-maladie.

Pierre Aubert reste conseiller d'Etat jusqu'au 6 avril 1982. Il choisit de se retirer après 13 années au gouvernement vaudois, dont il a assumé la présidence annuelle à deux reprises.

A l'heure de quitter ses fonctions, Pierre Aubert s'est réjoui des progrès qu'il a pu observer dans les différentes institutions dont son département avait la charge, notamment en matière de qualité de vie tout comme de la prise de conscience des problèmes sociaux.

Son successeur au DPSA, Daniel Schmutz, disparu en 2022, lui rendit alors hommage en louant la « ténacité et la patience » propre à un Combier. En effet, Pierre Aubert est né le 1^{er} février 1929 à la Vallée de Joux, au Chenit. Il a suivi l'Ecole normale. Devenu instituteur, il enseigne à Mollens et à Aubonne, entre 1949 et 1960. Il devient ensuite maître au collège d'Aubonne et dirige également le bureau régional d'orientation

professionnelle entre 1955 et 1969.

L'engagement politique de Pierre Aubert a débuté en 1958. Membre du parti socialiste, conseiller communal à Aubonne jusqu'en 1961, il devient ensuite conseiller municipal de 1962 à 1969, année de son élection au Conseil d'Etat.

Il a par ailleurs été président des caisses cantonales de compensation et d'assurances en cas de maladie et d'accident, de la section cantonale de la Protection civile, de la Société électrique des forces de l'Aubonne et de la branche vaudoise de l'association Pro Senectute entre 1982 et 1995.

Le Conseil d'Etat salue et tient à rendre hommage à Pierre Aubert pour son important engagement pour le Canton de Vaud, ses institutions et sa population. Au nom des autorités cantonales, le gouvernement présente à sa famille et à ses proches ses plus sincères condoléances.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 28 juin 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Aurélien Buffat, chancelier d'Etat

TÉLÉCHARGEMENT(S)